

Compte-rendu du conseil Municipal de Villaroux du 11 avril 2019

Présents : Denise MARTIN, Grégory MASIN, Gilles RAFFIN, Raymonde ZINTILINI, Danielle BRUNET, Michel PETIT, Sébastien ADAMO PEDRI, Stéphanie GREMEN, Alain DREVET.

Arrivée à 21h : Blandine JONCOUR

Absent : Véronique BLANCHARD

1. Approbation du compte-rendu du 14/03/2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Vote du compte Administratif

Le Compte Administratif du budget communal M14 est voté à l'unanimité, comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2017		64 753.62		37 466.25		102 219.87
Résultats affectés					0.00	
Opérations de l'exercice	145 827.28	181 051.86	113 901.75	219 745.36	259 729.03	400 797.22
TOTAUX	145 827.28	245 805.48	113 901.75	257 211.61	259 729.03	503 017.09
Résultats de clôture		99 978.20		143 309.86		243 288.06
Restes à réaliser	63 530.00	0.00			63 530.00	
TOTAUX CUMULES	209 357.28	245 805.48	113 901.75	257 211.61	323 259.03	503 017.09
RESULTATS DEFINITIFS		36 448.20		143 309.86		179 758.06

3. Approbation du compte de gestion

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

4. Affectation du résultat 2018

L'excédent de fonctionnement de 143 309.86 € est affecté en investissement au budget 2019.

6. Vote des taxes 2019

Le Conseil Municipal, à 8 voix pour et 1 abstention, décide de ne pas augmenter les taux des taxes pour 2019.

Taxe d'Habitation :	9.89%,
Taxe sur Foncier Bâti :	16.03%,
Taxe sur Foncier Non Bâti :	75.63%.

7. Vote du budget primitif 2019

Le Budget Primitif est voté à l'unanimité comme suit :

Fonctionnement :	Dépenses :	187 861.00 €	Recettes :	187 861.00 €
Investissement :	Dépenses :	326 805.06 €	Recettes :	326 805.06 €

Recettes et dépenses s'équilibrent en fonctionnement et en investissement

8. Demande de subvention

L'église n'est pas dotée d'un chauffage. Pour pallier à ce manque, Madame le Maire soumet un projet de chauffage par panneaux radiants estimé à 12 933.00 €HT. Ce projet nécessite une augmentation de la puissance du compteur électrique. Ce type de travaux est subventionnable par le Fonds Départemental

pour l'Équipement des Communes (FDEC). Il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Savoie.

Le Conseil Municipal se prononce par 2 voix contre, 4 abstentions et 3 voix pour.

9. Encaissement des recettes de ventes de bois par l'office National des forêts

Les services de l'Etat mettent en place l'encaissement directement par l'Office National des Forêts (ONF) des produits des ventes de bois des forêts communales, à compter du 1^{er} juillet 2019. Cette mesure affectera de manière significative le budget des communes en retardant de plusieurs mois le versement des recettes de bois.

La délibération d'opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune, proposée par la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCoFor) est adoptée par 2 abstentions et 8 voix pour.

10. Point sur les travaux en cours

Différents devis ont été demandés pour des travaux d'entretien des chemins communaux et de reprise de conduite de bassins.

11. Point sur les commissions

SIVU : Rappel : Villaroux participe :

- à hauteur de ¼ des emprunts du bâtiment scolaire,
- aux frais scolaires en fonction du nombre d'élèves de la commune.

Le paiement se fait trimestriellement.

Commission animation : Fête St Pierre / St Paul : 29 et 30 juin.

12. Questions diverses

Planning permanence élections européennes

08 mai 2019 : La Chavanne

Révision du PLU : Présentation du « Porter à connaissance » par la DDT, avec le bureau Vial & Rossi, le 20 mai 2019 à 18h00.